

Beauvais, le 25 janvier 2018

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Professeurs des
Ecoles

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
d'écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education nationale

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements comportant une SEGPA, une
classe relais ou une classe ULIS

Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Oise

Division Gestion des Personnels

Dossier suivi par :
Christophe BODONYI
Nicolas COUTON

Réf. NC – 2017-2018

Tél : 03.60.36.40.56
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : nicolas.couton@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Objet : candidatures sur postes spécifiques

Références : circulaire mouvement du département de l'Oise

Annexe 1 : tableau des postes spécifiques

Annexes de 2 à 7 : fiches de postes

Annexes de 2 bis à 7 bis : fiches de candidatures

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités de candidature sur les postes spécifiques.

Comme pour les postes ordinaires, chacun de ces postes est susceptible d'être vacant à la rentrée prochaine. Les personnels intéressés peuvent donc se porter candidats.

Les modalités pratiques pour postuler sont décrites dans le tableau ci-joint.

Pour chaque candidature, vous devez renseigner le dossier correspondant au poste souhaité et fournir une lettre de motivation, un curriculum vitae et la copie de votre dernier rapport d'inspection. L'ensemble devra parvenir, sous couvert de votre IEN ou chef d'établissement à la DSDEN de l'Oise, service Division de la Gestion du Personnel – DGP 1, pour le **12 février 2018 dernier délai**.

Si vous recevez un avis favorable de la commission d'entretien qui vous aura entendu, et après avis de la CAPD du **13 mars 2018**, vous devrez ensuite participer au mouvement et saisir les vœux pour lesquels vous avez reçu un avis favorable.



Jacky CREPIN

**TABLEAU DES POSTES SPECIFIQUES
2018**

EMPLOI	DIPLOMES OU TITRES REQUIS	COMMISSION D'ENTRETIEN	AUTRES CONDITIONS	DATE DE LA COMMISSION	DOSSIER	DATE LIMITE DE DEPÔT DE CANDIDATURE (retour circonscription)
Atelier classes relais		OUI		21/02/2018	Annexe 2 Annexe 2 bis	07/02/2018
Poste en milieu pénitentiaire	Priorité CAPA-SH	OUI (avec le ministère de la justice)		à venir	Annexe 3 Annexe 3 bis	07/02/2018
CPC (sauf personnels occupant en 2017-2018 un poste de CPC ou CPD à titre définitif ou à titre provisoire)	CAFIPEMF	OUI		21/02/2018	Annexe 4 Annexe 4 bis	07/02/2018
CPD	CAFIPEMF	OUI	Exercer ou avoir exercé en tant que CPC ou DEA	21/02/2018	Annexe 5 Annexe 5 bis	07/02/2018
ERUN (sauf personnels occupant en 2017-2018 un poste d'ERUN à titre définitif ou à titre provisoire)	CAFIPEMF (TRE ou autres)	OUI		21/02/2018	Annexe 6 Annexe 6 bis	07/02/2018
Coordonnateur REP et REP+		OUI		21/02/2018	Annexe 7 Annexe 7 bis	07/02/2018



Fiche de poste

« Coordonnateur pédagogique d'une classe relais »

I) Missions :

Les dispositifs relais (classes-relais et ateliers relais) sont destinés à accueillir des élèves de collège en échec scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, et qui ont parfois perdu le sens des règles de base qui organisent leur présence et leur activité au collège.

L'enseignant est chargé de :

Sur le plan pédagogique :

- Enseignement dans la polyvalence disciplinaire en lien avec les programmes du collège.
- Mise en place et suivi des cours et des travaux avec les professeurs de collège enseignant dans le dispositif.
- Lien pédagogique avec les professeurs des établissements d'origine des élèves admis.
- Accompagnement des sorties à caractère éducatif ou pédagogique.
- Travaux interdisciplinaires

Sur le plan fonctionnel :

- Assurer les rencontres avec les CPO et les CIO.
- Aider à la recherche des stages pour les élèves concernés.
- Accompagner les rencontres de travail avec les tuteurs des élèves admis et l'équipe pédagogique d'origine et de la classe relais.
- Assurer le suivi de l'élève lors du retour dans le collège d'origine.
- Gérer des projets

Le coordonnateur est :

- Responsable de l'équipe pédagogique.
- Responsable de l'emploi du temps des élèves en collaboration avec l'animateur associatif.
- Responsable du suivi de la fréquentation scolaire (assiduité, ponctualité, comportement en cours et en stage...).
- Membre des réunions d'équipe et de synthèse (qu'il peut animer en l'absence du principal).
- Membre de la commission d'admission et de sortie du dispositif.
- Chargé d'assurer la promotion du dispositif à l'interne et à l'externe (PPRE et autres actions) avant l'admission des premiers élèves.

II) Conditions d'exercice :

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement et du principal adjoint. Il relève également de l'autorité pédagogique des inspecteurs ASH.

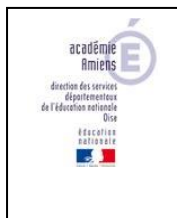
Le temps de travail se décompose en heures d'enseignement et en heures de coordination.

III) Qualification souhaitée :

Enseignant spécialisé du 1^{er} degré, titulaire du CAEI, du CAPSAIS ou du CAPA-SH option D, ou enseignant spécialisé du 2nd degré titulaire du 2 CA-SH option D ou à défaut un enseignant non spécialisé possédant une expérience d'enseignement auprès d'élèves en difficultés ou relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé.

IV) Compétences requises :

Ce poste nécessite d'avoir une bonne connaissance des formations professionnelles à l'issue de la 3^{ème}, d'avoir des compétences d'organisation d'emploi du temps mais aussi d'animation d'une équipe pluridisciplinaire.



CANDIDATURE

« COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE D'UNE CLASSE RELAIS »

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

(Retour à l'IEN pour le lundi 07 février 2018)

AFFECTATION A TITRE DEFINITIF

NOM D'USAGE :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE

Fixe	
------	--

Portable	
----------	--

AFFECTATION ACTUELLE

ECOLE ou ETABLISSEMENT : NOM COMMUNE	
POSTE OBTENU A :	TD <input type="checkbox"/> TP <input type="checkbox"/> DELEGATION <input type="checkbox"/>
NIVEAU : Maternelle Élémentaire Établ. Spéc. SEGPA EREA <i>(entourer le niveau concerné)</i>	
TYPE DE POSTE : Direction Adjoint Décharge de direction ZIL BD EDV UPE2A Psychologue Poste E Poste G Autre <i>(entourer le type de poste concerné)</i>	

Je soussigné(e), sollicite un entretien avec les membres de la commission départementale dans le cadre de mon projet d'obtention d'un poste de coordonnateur pédagogique d'une classe relais.

Signature

Document à retourner à :

DSDEN
Service DGP 1
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Pour le **07 février 2018** dernier délai, accompagné de :

- Une lettre de motivation
- La copie du dernier rapport d'inspection
- Un curriculum vitae



Fiche de poste

« Enseignant en milieu pénitentiaire »

I) Missions :

Placé sous l'autorité du Directeur de l'Unité Pédagogique Régionale de LILLE et le contrôle de l'IEP ASH 2, l'enseignant assure, dans le cadre des textes co-signés par les ministères de l'éducation nationale et de la justice, l'accompagnement des personnes placées sous main de justice en contribuant par l'enseignement, à leur insertion socioprofessionnelle. Si l'enseignant est seul (Maisons d'arrêt de Beauvais et de Compiègne), il est de fait responsable de l'unité locale d'enseignement (RLE).

En qualité de responsable local de l'enseignement (RLE) :

- Mise en œuvre et suivi du projet pédagogique de l'établissement.
- Tenue de documents destinés aux services pénitentiaires, contribution au suivi par les services pénitentiaires d'insertion et de probation, participation au projet d'exécution de peine, ..
- Actualisation de la composition des groupes scolarisés, tenue de livrets d'attestation.
- Participation aux commissions de surveillance...

En qualité d'enseignant :

- Accueil des entrants.
- Repérage des illettrés par bilan lecture et traitement informatique spécifiques.
- L'alphabetisation, la lutte contre l'illettrisme, le FLE, l'enseignement adapté et individualisé principalement sur les niveaux 6 et 5, par tutorat pour les autres niveaux.

II) Conditions d'exercices :

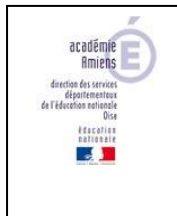
- L'enseignant spécialisé ne sera titulaire sur ce poste qu'après une première année de probation.
- L'enseignant non spécialisé doit s'engager à passer le CAPPEI (module professionnel « enseigner en établissement pénitentiaire ») et ne sera titulaire qu'après l'obtention de la certification.
- Les enseignants du premier degré bénéficient, dans les établissements pénitentiaires, d'un régime particulier (équivalent à 21 heures hebdomadaires sur 36 semaines annuelles) pour tenir compte de la spécificité des publics. Afin d'assurer la continuité des enseignements, l'organisation du service est assurée dans toute la mesure du possible sur une durée de 41 semaines, dans le respect des obligations de service des enseignants et conformément aux dispositions de la circulaire du 5 octobre 2000 précitée.

III) Qualifications demandées :

- De préférence, titulaire du CAPA-SH option F. (Néanmoins, la spécialisation peut être préparée ultérieurement en vue d'une nomination à titre définitif).

IV) Compétences requises :

- Expérience pédagogique antérieure acquise auprès d'élèves en difficulté (classes relais, centre éducatif fermé, RAR...) ou dans des établissements difficiles.
- Motivation à exercer dans le cadre d'une unité locale d'enseignement.
- Connaissance et maîtrise indispensables de l'environnement bureautique et de l'outil informatique pédagogique
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.



CANDIDATURE

« ENSEIGNANT EN MILIEU PENITENTIAIRE »

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

(Retour à l'IEN pour le lundi 07 février 2018)

AFFECTATION A TITRE DEFINITIF

NOM D'USAGE :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE

Fixe	
------	--

Portable	
----------	--

AFFECTATION ACTUELLE

ECOLE ou ETABLISSEMENT : NOM		COMMUNE	
POSTE OBTENU A :	TD <input type="checkbox"/>	TP <input type="checkbox"/>	DELEGATION <input type="checkbox"/>
NIVEAU :	Maternelle	Elémentaire	Etabl. Spéc. SEGPA EREA
<i>(entourer le niveau concerné)</i>			
TYPE DE POSTE :	Direction	Adjoint	Décharge de direction ZIL BD EDV UPE2A
	Psychologue	Poste E	Poste G Autre
<i>(entourer le type de poste concerné)</i>			

Je soussigné(e), sollicite un entretien avec les membres de la commission départementale dans le cadre de mon projet d'obtention d'un poste d'enseignant en milieu pénitentiaire.

Signature

Document à retourner à :

DSDEN
Service DGP 1
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Pour le **07 février 2018** dernier délai, accompagné de :

- Une lettre de motivation
- La copie du dernier rapport d'inspection
- Un curriculum vitae



Fiche de poste
« Conseiller Pédagogique de Circonscription »

Texte de référence :

Circulaire ministérielle n°2015-114 du 21 juillet 2015.

I) Missions :

Les missions du conseiller pédagogique du premier degré sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés :

- **Accompagnement pédagogique des enseignants du 1^{er} degré.**
Accompagnement professionnel des maîtres et des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école. Formateur polyvalent, il fait bénéficier les enseignants de son expertise pédagogique.
- **Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.**
Le conseiller pédagogique participe activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants du premier degré. Il contribue prioritairement à l'accompagnement et à la professionnalisation des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires. Il conçoit et conduit des actions de formation continue au niveau de la circonscription ou du département.
- **Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.**
Il aide à la mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements.

II) Conditions d'exercice :

Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspecteur chargé de la circonscription, dont il reçoit une lettre de mission.

Le conseiller pédagogique apporte son appui aux enseignants, aux directeurs et aux équipes pédagogiques des écoles de la circonscription, dans tous les domaines d'enseignement.

Il veille à l'accueil et à l'intégration des professeurs des écoles stagiaires et des nouveaux titulaires dans l'équipe d'école.

Le service des conseillers pédagogiques de circonscription se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

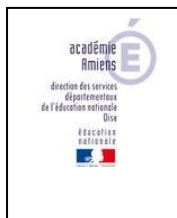
III) Qualification demandée :

Enseignant du premier degré dont l'expertise pédagogique dans tous les domaines d'enseignement de l'école primaire est reconnue et validée par le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFPEMF).

Il peut en outre disposer d'une compétence spécifique dans un niveau ou un domaine d'enseignement, attestée par une option du CAFPEMF (éducation physique et sportive, langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, éducation musicale, arts visuels, enseignement en maternelle, enseignement et numérique).

IV) Cas particulier des CPC ASH

Enseignant du premier degré dont l'expertise pédagogique dans tous les domaines d'enseignement de l'école primaire est reconnue et validée par le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFPEMF) et titulaire d'un CAEI, CAPSAIS ou CAPA SH quelle que soit l'option.



CANDIDATURE

« CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION »

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

(Retour à l'IEC pour le lundi 07 février 2018)

AFFECTATION A TITRE DEFINITIF

NOM D'USAGE :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE

Fixe	
------	--

Portable	
----------	--

AFFECTATION ACTUELLE

ECOLE ou ETABLISSEMENT : NOM COMMUNE
POSTE OBTENU A : TD <input type="checkbox"/> TP <input type="checkbox"/> DELEGATION <input type="checkbox"/>
NIVEAU : Maternelle Élémentaire Établ. Spéc. SEGPA EREA <i>(entourer le niveau concerné)</i>
TYPE DE POSTE : Direction Adjoint Décharge de direction ZIL BD EDV UPE2A Psychologue Poste E Poste G Autre <i>(entourer le type de poste concerné)</i>
CAFIPEMF Option obtenu le